



Le réseau des professionnels en économie sociale familiale

JOURNÉES DE FORMATION

14 et 15 MARS 2019

PARIS - 7^{EME}

L'interculturalité,

Voyage au cœur du quotidien

Mot des co-Présidents:

« Le travail social s'exerce dans le cadre des principes de solidarité, de justice sociale et prend en considération la diversité des personnes bénéficiant d'un accompagnement social » Extrait - décret du 6 mai 2017 relatif à la définition du travail social.

C'est en considérant cette dimension du travail social que France ESF propose de se pencher sur la notion d'interculturalité. Une notion qui avant tout interroge la relation entre deux personnes, teintée de part et d'autre de cultures différentes. Quels regards porter sur soi et sur l'autre ? Comment éviter une attitude normative ? Quelle place laisser à chacun ?

Au travers de ces deux journées de formation, nous voulons aborder ce qui fait société, la pluralité des cultures et se questionner sur les qualités de la relation d'aide, ses forces et ses faiblesses.

Nous proposons des temps didactiques, d'apprentissage, de réflexions. Ils ont été conçus pour permettre aux participants de saisir les contours de la notion d'interculturalité, d'identifier les enjeux dans la relation à l'autre, de faciliter la co-construction entre la personne concernée et l'intervenant social.

Puisse ce voyage au cœur de l'interculturalité être enrichissant, où aborder le quotidien de la personne, chargé de normes et de valeurs, nous révèle la richesse de la singularité de chacun et la possibilité d'optimiser l'accompagnement des personnes sur des notes de respect, d'altérité, de compréhension, de composition.



Christine SCARANELLO

Xavier BECARD

SOMMAIRE

Contexte/Moyens pédagogiques et techniques **Page 2**

Les objectifs de la formation **Page 3**

Parmi les intervenants et formateurs **Page 4**

Tarifs et modalités d'inscription **Page 5**

Règlement intérieur de la formation **Page 6**

L'individu est un être de culture qui possède des pratiques, des habitudes, des façons d'être différents hérités de son histoire et de son lieu d'origine.

L'interculturalité se construit sur les relations et les interactions entre nos cultures.

Comment comprendre ce qui constitue au quotidien les codes en usage et qui fait différence en chacun de nous ?

Comment la personne accompagnée et l'intervenant social peuvent-ils composer avec leurs différences culturelles pour co-construire un devenir ?

N'est-ce pas en parcourant les moindres contours de l'interculturalité que l'intervenant social pourra adapter sa posture professionnelle ?

De quels moyens, dispose-t-il pour dépasser les obstacles de la relation interculturelle, l'enrichir et faire émerger un mieux vivre ensemble ?



MOYENS PÉDAGOGIQUES ET TECHNIQUES

- la pédagogie employée favorise l'interaction formateurs/participants par une conjugaison d'apports théoriques, de confrontation d'experts et praticiens et enfin, par l'échange entre pairs;
- dossier remis aux participants concernant les différents points abordés;
- utilisation de diaporamas avec vidéoprojecteur ;



LES OBJECTIFS DE LA FORMATION

1^{er} Objectif : Appréhender et Définir

- la notion d'interculturalité
- le « choc culturel » en travail social

2^{eme} Objectif : Se positionner et réfléchir sur les enjeux relationnels dans une rencontre professionnelle.

- se comprendre pour comprendre l'autre
- permettre à la personne de se servir de sa différence comme un atout
- arriver à se décentrer pour comprendre la situation de la personne
- appréhender les différentes modalités d'accompagnement en fonction de la diversité culturelle des publics.
- travailler sa place et son rôle en tant que travailleur social

3^{eme} Objectif : Répondre aux attentes institutionnelles

- prendre en compte la singularité de la personne accompagnée et le cadre institutionnel de l'intervention.
- identifier les leviers et les freins dans la compréhension de la situation de la personne en tenant compte des normes et des valeurs.
- repérer et mobiliser les relais, les partenariats activés pour des interventions adaptées.

PARMI LES INTERVENANTS ET FORMATEURS

Malek A. BOUKERCHI est un spécialiste en intelligence relationnelle et intégration situationnelle. Formé en anthropologie et philosophie, spécialiste des contes. Il se définit comme « Guetteur de rêves », écrivain, Malek est aussi un ultra-marathonien de l'extrême qui a un jour pris une décision qui a chamboulé sa vie pour toujours : courir l'ultra marathon des glaces en Antarctique.... Il nous racontera ses histoires ! Il interviendra en développant des stratégies relationnelles et applicables en milieu professionnel...



Ariella ROTHBERG est psychologue clinicienne, anthropologue. Elle est spécialisée dans la pédagogie de l'interculturel. Formée à la méthode des chocs culturels et la développera dans ses interventions en formation continue, vers des publics de différents domaines (social, santé, logement, services publics, demande d'asile et réfugiés...), sur l'ensemble du territoire. Elle est également enseignante dans le cadre d'un Master à l'Université Lumière Lyon II. Elle interviendra aux journées de formation de l'association des professionnels en économie sociale familiale en amenant les participants à réfléchir sur le choc de l'interculturalité.

Benjamine WEILL est philosophe spécialisée sur les questions sociales. De formation universitaire en philosophie contemporaine à Paris I (Panthéon- Sorbonne), elle a travaillé avec les ados en tant que CPE, formatrice en pôle de mobilisation, chef de projet réussite éducative à Bagnolet puis chef de service de etap'ado dans le 93. Elle interviendra dans nos journées de formation, sur la notion d'altérité et de singularité de la personne dans le travail social, les conséquences ou les contraintes face à la demande institutionnelle



Philippe MERLIER enseigne actuellement la philosophie comme professeur agrégé au lycée Suzanne Valadon de Limoges. Il interviendra dans nos journées de formation afin de nous familiariser sur l'éthique dans le travail social car l'accompagnement social au quotidien peut placer le travailleur social devant des cas de conscience qui ne trouvent pas toujours de résolution dans les règles déontologiques. Pourtant le tourment d'un choix difficile ne doit pas paralyser la puissance d'agir et encore moins être source de souffrance au travail, mais plutôt trouver écho dans un échange collectif.



Interviendront également : Lionel RATINET, Eliane MARROC...

TARIFS _ DÉJEUNERS COMPRIS

Règlement employeur : 430,00 €

Règlement individuel : *Veillez joindre les justificatifs en cas de réduction*

- 200,00 € : salarié.e
- 130,00 € étudiant.e / demandeurs d'emploi / retraité.e
- 150,00 € pour les membres du réseau France ESF
- 110,00 € pour étudiant(e)s / demandeur d'emploi/ retraité.e du réseau France ESF



MODALITÉS D'INSCRIPTION

Règlement par :

-Chèque :

-Virement bancaire :

A l'ordre de France ESF

CREDIT MUTUEL - IBAN (International Bank Account Number)
FR76 1027 8090 7600 0200 6410 193

A envoyer par :

-Courrier :

-Mail :

France ESF, 70 cours Fauriel, 42100 Saint Etienne

franceesf.formation@gmail.com

Pour plus d'informations, contacter le 06.31.38.34.58

Numéro d'enregistrement Organisme de formation : 93131495413

INFOS UTILES

Lieu :

-ASIEM, 6 Rue Albert de Lapparent, 75007 Paris

Accès :

Métro : 10 Ségur / 6 Sèvres Lecourbe /
13 St François Xavier / 8 Ecole militaire

Bus : 28 / 39 / 70 / 82 / 87 / 92

Horaires :

-Début le 14/03/2019 à 8h45

-Départ le 15/03/2019 à 16h30



Lors de votre inscription, veuillez renseigner l'adresse mail du stagiaire ; nous vous ferons parvenir tous les éléments utiles concernant les hôtels à proximité, le plan des parkings etc...

RÈGLEMENT DE FORMATION

1°) L'inscription est à adresser à :

Par courrier : France ESF, 70 cours Fauriel, 42100 SAINT ETIENNE

Par courriel : franceesf.formation@gmail.com

Pour plus d'information : 06.31.38.34.58

2°) Coût de la formation

Il permet d'assurer la location des salles, les repas, la logistique, la rémunération de certains intervenants, l'animation des journées.

Les tarifs sont indiqués page 5 et tiennent compte des différences de prise en charge, selon qu'elle soit effectuée par l'employeur ou individuellement. A réception du règlement, l'inscription est validée.

3°) Les demandes d'inscription doivent être accompagnées du règlement ou d'un engagement de l'institution, datées et signées.

4°) Les demandes d'inscription feront l'objet d'une confirmation sous forme de convention de formation professionnelle adressée à l'employeur ou à la personne en cas d'inscription individuelle. Des informations pratiques seront adressées au stagiaire.

5°) France ESF se réserve le droit d'apporter, après publication du programme, toutes modifications que les circonstances exigeraient.

6°) Une attestation de présence sera remise, à l'issue des journées

7°) En cas d'annulation avant le 15 février 2019, il sera retenu, pour les frais de dossier, 50,00 € pour les individuels et 100,00 € pour les employeurs.

Passée cette date, les annulations feront l'objet d'une facturation à 50% des frais de participation. Toute absence n'ayant pas fait l'objet d'une annulation préalable entraînera une facturation d'office du montant total des frais de participation à la charge du participant ou de l'employeur.

8°) Durant le temps formatif le stagiaire est sous la responsabilité de France ESF, tout départ anticipé doit être signalé.



Lieu de la formation :

ASIEM
6 Rue Albert de Lapparent
75007 PARIS

Pôle Formation:

70 cours Fauriel
42100 SAINT ETIENNE

Tél : 06.31.38.34.58

Courriel : franceesf.formation@gmail.com



Siège social de FRANCE ESF
13 Quartier de la Bastide - 13 950 CADOLIVE
Courriel : association.franceesf@gmail.com